



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Superphenix

Question écrite n° 45817

### Texte de la question

M. Didier Migaud attire l'attention de Mme le ministre de l'environnement sur le devenir de Superphenix. Le 4 octobre 1995, une commission d'enquete composee de physiciens pour reflechir sur l'avenir de Superphenix s'etait constituee. Dans son rapport, rendu public le 2 juillet dernier, la commission Castaing a donne un avis favorable a la poursuite de l'exploitation de Superphenix car il est legitime, selon elle, « de tirer tous les enseignements possibles des investissements intellectuels et financiers qui ont ete consentis pour la realisation de Superphenix ». Le physicien Raymond Sene, professeur au College de France, avait, quant a lui, demissionne le 16 juin de cette commission, considerant que Superphenix n'etait pas apte a satisfaire le programme qu'on veut lui fixer et que la poursuite de son exploitation, meme a titre experimental, ne releve pas d'un raisonnement scientifique mais economique. Il apparait que la filiere surgenerateur est de plus en plus contestee et de moins en moins credible. Par ailleurs, la Cour des comptes, dans son rapport public pour l'annee 1996, a releve des choix comptables contestables et des lacunes dans la gestion de la societe NERSA. Il ressort des calculs, examines contradictoirement avec EDF et NERSA, un cout qui serait de l'ordre de 60 milliards de francs. Il souhaite donc avoir la position du ministre de l'environnement concernant la poursuite ou non de Superphenix et, dans ce dernier cas, les mesures de reconversion proposees.

### Données clés

**Auteur :** [M. Migaud Didier](#)

**Circonscription :** - SOC

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 45817

**Rubrique :** Energie nucleaire

**Ministère interrogé :** environnement

**Ministère attributaire :** environnement

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 2 décembre 1996, page 6247